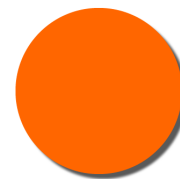


# Leçon 1: Définition des concepts

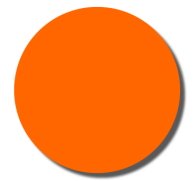
*GONNE Lou Jeannot*

# Table des matières



<b>Objectifs</b>	<b>3</b>
<b>I - Définition de projet</b>	<b>4</b>
<b>II - Définition d'un projet d'investissement public</b>	<b>5</b>
<b>III - Définition d'un projet de développement</b>	<b>7</b>
<b>IV - Définition de la programmation des investissements</b>	<b>8</b>

# Objectifs



A la fin de ce module les participants seront capables de définir avec exactitude les concepts liés à la programmation des investissements publics

# Définition de projet



## Définition



Selon le Project Management Institute (PMI), « Un projet est toute activité réalisée une seule fois, doté d'un début et d'une fin déterminée et qui vise à créer un produit ou un savoir unique.

- Il peut nécessiter la participation d'une seule ou de milliers de personnes.
- Sa durée peut être de quelques jours ou de plusieurs années.
- Il peut être entrepris par une seule organisation ou par un groupe d'organismes intéressés.
- Il peut s'agir de quelque chose d'aussi simple que l'organisation d'un événement d'une journée ou d'aussi complexe que la construction d'un barrage sur une rivière ».

**Un projet est un ensemble d'activités interdépendantes menant à la livraison d'un produit ou d'un service clairement identifié et généralement dans un contexte de temps et de ressources limitées.**

## Complément : Caractéristiques d'un projet

- Un projet = un objectif : pourquoi, pour qui, pour quand ?
- Un projet = un financement : comment, de quelle nature et sur quelles bases ?
- Un projet = une organisation ; un organigramme technique, un organigramme opérationnel
- ...
- Un projet = un système de gestion : une comptabilité, un budget, un système de tableau de bord ...
- Un projet = un système d'évaluation permanent : quel était l'effet prévu à l'origine, quels sont les effets actuels ?

# Définition d'un projet d'investissement public



## Définition : Notion d'investissement

---



Au sens large, l'investissement est l'acquisition de biens de production. C'est le flux qui alimente le stock de capital. Le stock de capital est soumis à deux flux contraires.

- Le premier, l'acquisition de biens nouveaux, permet d'accroître le capital : c'est l'**investissement brut**.
- Le second correspond à l'usure, au déclassement, et à l'obsolescence du capital antérieur. Pour compenser cette diminution du stock du capital, l'entreprise a la possibilité de mettre de côté des sommes nécessaires pour financer le remplacement de tout ou partie de ces équipements : c'est l'**amortissement**.
- L'**investissement net** est alors la différence entre l'investissement brut et l'amortissement.
- L'investissement est l'opération par laquelle une entreprise acquiert des biens de production; c'est un flux qui vient en accroissement du stock de capital.

Au sens de la comptabilité nationale, l'investissement est la formation brute de capital fixe (FBCF).

- La FBCF correspond à la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisées pendant au moins un an dans le processus de production.
- Elle se définit aussi comme l'ensemble des biens durables (plus d'une année) devant être utilisés dans le processus de production ». Il s'agit donc de l'acquisition des machines, bâtiments...réalisée au cours d'une année.
- L'investissement correspond ainsi aux dépenses destinées à accroître les revenus futurs de l'entreprise.
- La FBCF est réalisée par les entreprises, ou les administrations (bâtiments administratifs, établissements scolaires, infrastructures routières...) mais aussi les ménages dont l'acquisition des logements est considérée comme un investissement.
- Tous les autres achats de biens durables des ménages sont traités en consommation finale.

## Définition : Notion d'Investissement public

---

L'investissement des administrations publiques a un caractère spécial en ce sens qu'il est destiné à

la production des biens collectifs.

HIRSCHMAN (1958) définit les investissements publics comme « les biens et les services qui rendent possible l'activité économique ».

Cette définition est reprise pour une classification précise.

On distingue :

- les investissements en infrastructures sociales, dont la fonction est d'entretenir et de développer le capital humain (comme l'éducation, les services sociaux et de santé) et
- les investissements en infrastructures économiques, dont la caractéristique est de participer au processus productif.

De façon plus précise, l'investissement public est la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) réalisée par les administrations publiques.

On en distingue quatre grands types :

- investissement dans des infrastructures, notamment les transports et les réseaux de télécommunications;
- l'investissement dans le capital humain, c'est-à-dire : l'éducation, la formation et la santé;
- l'investissement dans le progrès technique, c'est-à-dire : la recherche et le développement;
- l'investissement dans les usines et les équipements.

L'investissement public s'effectue à long terme et son rendement paraît généralement difficile à identifier. Cette identification est encore plus ardue dans le cas de l'investissement en capital humain.

L'ensemble des investissements réalisés par l'État et les autres dépenses publiques sont consignés dans le budget.

### **Définition : Notion projet d'investissement public**

Un projet d'investissement public est un projet dans lequel un ensemble d'activités à caractère d'investissement, fondé sur une planification sectorielle globale et cohérente, grâce auquel une combinaison définie de ressources humaines et matérielles engendre un développement économique et social d'une valeur déterminée.

Dans un projet d'investissements publics, le demandeur ou maître d'ouvrage est une institution de l'Etat ou une collectivité décentralisée.

Le financement est sur fonds propres de l'Etat et / ou sur ressources des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

# Définition d'un projet de développement



## Définition : Notion de développement

On définira comme « Développement » : toute action volontaire et organisée ayant pour objectif final (étapes possibles) de contribuer à un processus de changement d'une situation considérée comme insatisfaisante ou problématique par un important groupe, en une situation satisfaisante.

## Définition : Notion de projet de développement

Les projets de développement sont mis en place pour contribuer à un *processus de changement d'une situation considérée*, par un important groupe, comme insatisfaisante ou problématique en une situation satisfaisante.

Nous retiendrons cette définition synthétique et pragmatique : « **le projet de développement est un ensemble de tâches cohérentes, dépendantes les unes des autres et participant à un but commun. Il est limité dans le temps et répond à des spécifications précises** ».

On a pris l'habitude, avec l'Union Européenne, de distinguer deux types de projets de développement, les projets à produits valorisables et les projets à produits non valorisables.

**Les projets à produits valorisables**, dont l'objet est de développer l'offre de biens et de services mesurables sous forme monétaire.

Dans cette première catégorie, on trouve tous les projets de développement agricole, industriel, l'artisanat ; on trouve aussi les projets marchands et structurants (eau, électricité, télécommunications, équipements commerciaux, services financiers...)

**Les projets à produits non valorisables** sous forme monétaire, ou non Immédiatement valorisable.

Dans cette seconde catégorie, on trouve les projets sociaux (santé, éducation, formation professionnelle, opérations communautaires ...)

La différence est parfois difficile à faire !!!

# Définition de la programmation des investissements



## *Notion de programmation des investissements publics*

Organisation des programmes et projets à court et moyen terme afin d'identifier les meilleurs moyens et les meilleurs moments de l'action d'investissement. Les projets et programmes d'investissements publics sont les substances de la programmation des investissements publics

### **Définition : Notion de Programme d'Investissements Publics**

#### **Le Programme d'Investissements Publics (PIP)**

est la donnée intermédiaire entre un plan et un budget. Il se rattache dans sa conception à la planification et dans sa mise en œuvre aux réalités des finances et du budget. C'est un maillon important de la chaîne Prospective- Planification-Programmation- Budgétisation-Suivi /Evaluation (PPPBSE). Il est généralement triennal et glissante.

C'est un document qui décrit, dans un premier temps, les caractéristiques générales du programme triennal d'investissements publics sur une période triennale avec, d'une part, la mise en exergue des axes stratégiques de la politique économique et sociale de développement qu'est le Plan (PND, DRSP etc.) et, d'autre part, la cohérence des investissements programmés par rapport aux objectifs sectoriels et lignes d'actions. Cette partie expose en outre la répartition des investissements par axe stratégique du Plan (PND, DRSP etc.) et par secteur ; précise l'état de disponibilité du financement (acquis, en négociation ou à rechercher) ; présente les sources de financement et fournit quelques statistiques relatives aux trois (3) précédents PIP. En second temps, il présente le programme d'investissement de chaque ministère et institution de l'Etat.